



Commission
européenne

QUELS AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES?

FAÇONNER L'AVENIR
NUMÉRIQUE DE L'EUROPE

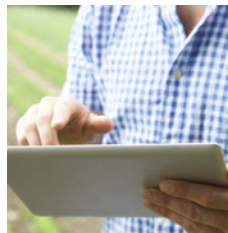
Février 2020
#DigitalEU

Nouvelles perspectives pour les entreprises dans une société numérisée

1 Accès à des données industrielles de haute qualité

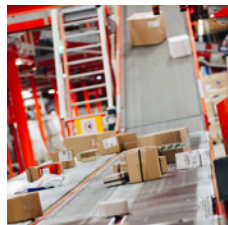
◆ Les agriculteurs peuvent produire plus de denrées alimentaires à moindre coût

- ▶ L'analyse des données relatives aux récoltes, aux semences et à l'utilisation des engrais peut rendre l'agriculture plus efficace. Les agriculteurs pourraient gagner **225 EUR supplémentaires par hectare**.
- ▶ Le projet intitulé Data Driven Bioeconomy (bioéconomie fondée sur les données), financé par l'UE, a permis de réduire les coûts de pulvérisation et d'irrigation de **30 %**.



◆ Les fabricants peuvent optimiser la production

- ▶ L'optimisation fondée sur les données peut à elle seule permettre d'économiser **90 milliards d'EUR dans le secteur manufacturier à l'échelle mondiale**.



2

Un cadre amélioré pour exercer des activités en ligne

Accès équitable aux marchés pour démarrer, se développer, innover et exercer une concurrence équitable.

- ▶ Le **paquet relatif aux services numériques** établira des règles claires en matière d'accès au marché unique et de renforcement de la responsabilité des plateformes en ligne.

3

Règles de concurrence adaptées à leur finalité

Garantir que les **règles de l'UE** sont adaptées tant aux petites et grandes entreprises numériques qu'aux industries traditionnelles.

4

Investissement dans les personnes et les infrastructures

- ▶ **Un nombre plus élevé de travailleurs disposant de compétences numériques** pourvoient le million de postes vacants qui limitent la croissance des entreprises.
- ▶ Financement national et de l'UE pour donner le coup d'envoi à la **connectivité avancée** et à des **nuages de données européens sûrs**.

5

Soutien à l'utilisation de l'intelligence artificielle par les PME

- ▶ **Développer une nouvelle stratégie en faveur des PME** afin de renforcer les jeunes pousses et les PME innovantes et à croissance rapide.
- ▶ **Établir des pôles d'innovation numérique spécialisés** dans l'intelligence artificielle.
- ▶ **Améliorer l'accès aux financements**.

© Union européenne, 2020

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Toutes les images © Union européenne, sauf mention contraire.

Print ISBN 978-92-76-15873-8
PDF ISBN 978-92-76-15856-1

doi:10.2775/19899
doi:10.2775/36637

NA-04-20-096-FR-C
NA-04-20-096-FR-N